



**Dr Baschirou
Moussa Demsa
Consultant de la
CEEAC pour le
développement des
ressources animales**

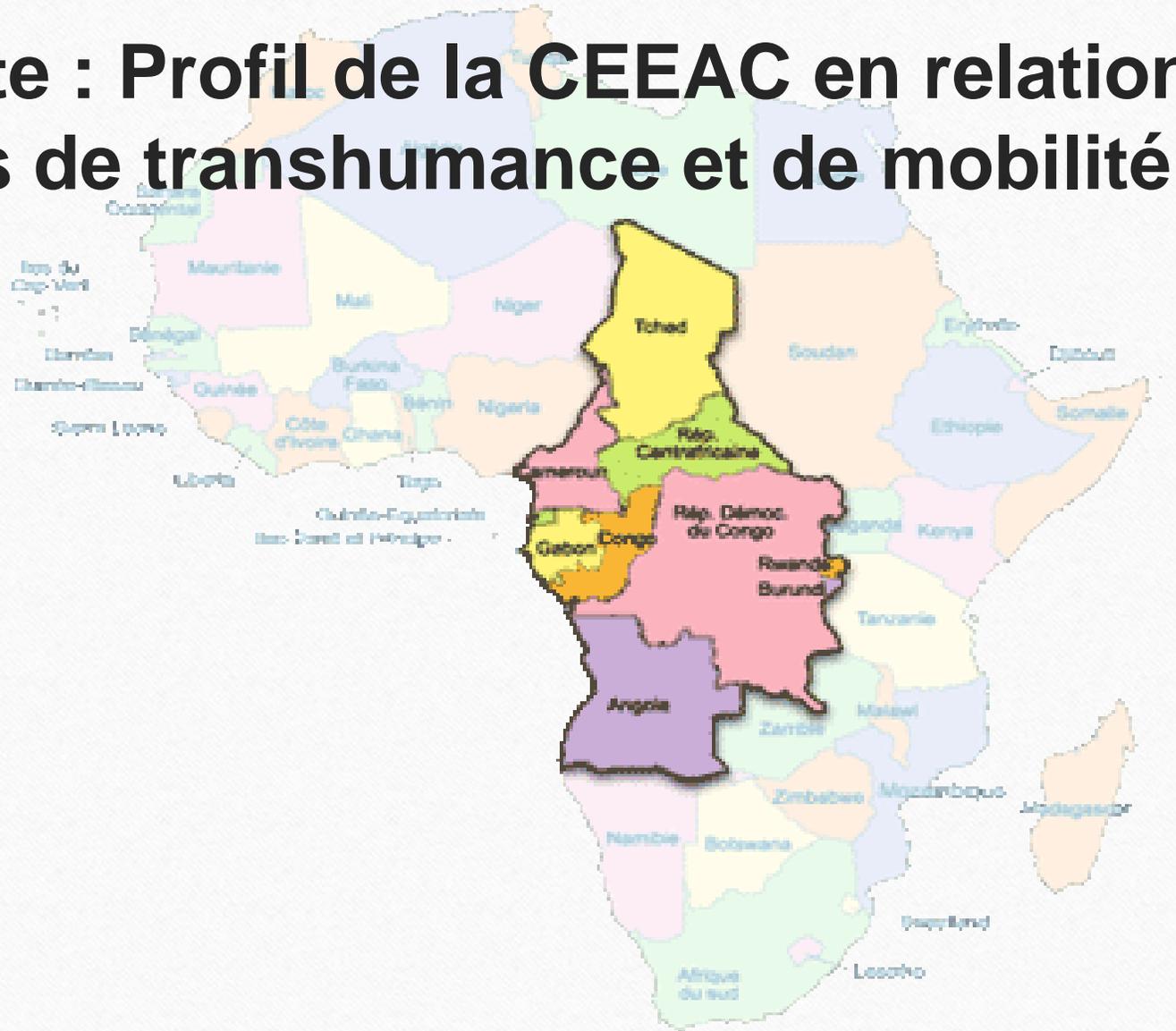
**Les différents axes de la stratégie de la CEEAC pour une
transhumance transfrontalière apaisées en Afrique centrale**



PLAN DE PRESENTATION

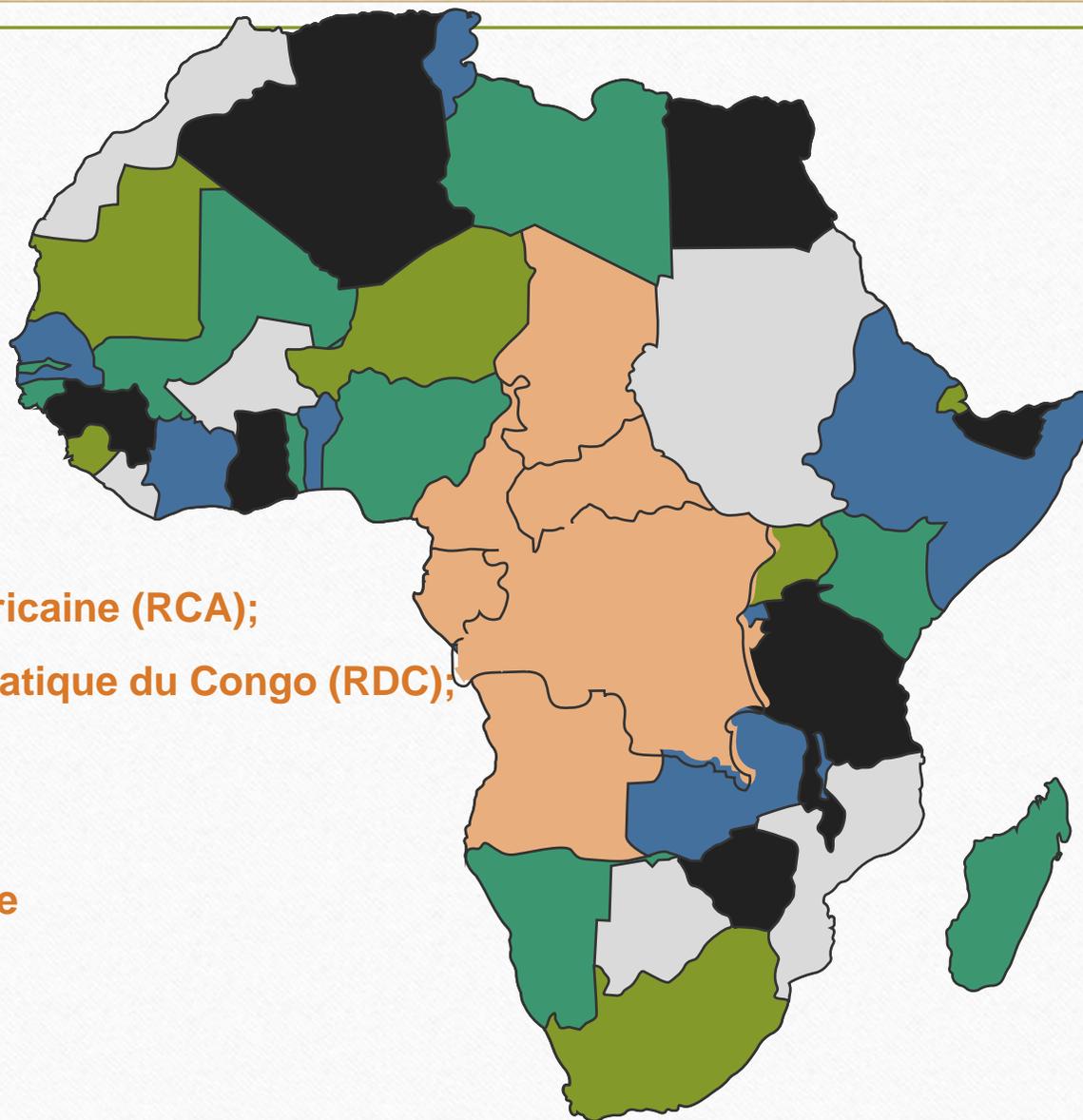
- I. Contexte : Profil de la CEEAC en relation avec les activités de transhumance et de mobilité pastorale**
- II. Justification de l'élaboration de la stratégie**
- III. Les différents axes de la stratégie**
- IV. Modalités de mise en oeuvre de la stratégie**
- V. Conclusions et Recommandations**

I. Contexte : Profil de la CEEAC en relation avec les activités de transhumance et de mobilité pastorale



Etats Membres

1. Angola;
2. Burundi;
3. Cameroun;
4. Congo Brazzaville;
5. Gabon;
6. Guinée Equatoriale;
7. République Centrafricaine (RCA);
8. République Démocratique du Congo (RDC);
9. Rwanda;
10. Tchad;
11. Sao Tomé & Principe



Seuls quatre Etats font en réalité face de manière aigüe, aux problèmes liés à la transhumance transfrontalière. Il s'agit de :

- Cameroun
- RCA
- RDC
- Tchad

1. **Introduction** : Le pastoralisme est un système de production complexe, caractérisé par la mobilité, et qui peut prendre de multiples formes suivant les environnements concernés. Il subit actuellement de fortes contraintes, conjoncturelles et structurelles. Malgré tout, il contribue de manière significative au produit intérieur brut (PIB) des États de l'Afrique centrale comme partout ailleurs dans le continent.

2. Définitions

Le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par le seul pâturage les ressources fourragères spontanées des espaces naturels. Ces surfaces pastorales assurent tout ou une partie de l'alimentation des troupeaux. Cette forme d'économie agricole basée sur l'élevage extensif se décline en deux systèmes principaux que sont :

- ❖ Le nomadisme, et
- ❖ La transhumance

- **Le nomadisme** est une forme de pastoralisme dans lequel le bétail est mené en troupeau dans le but de trouver de nouveaux pâturages.

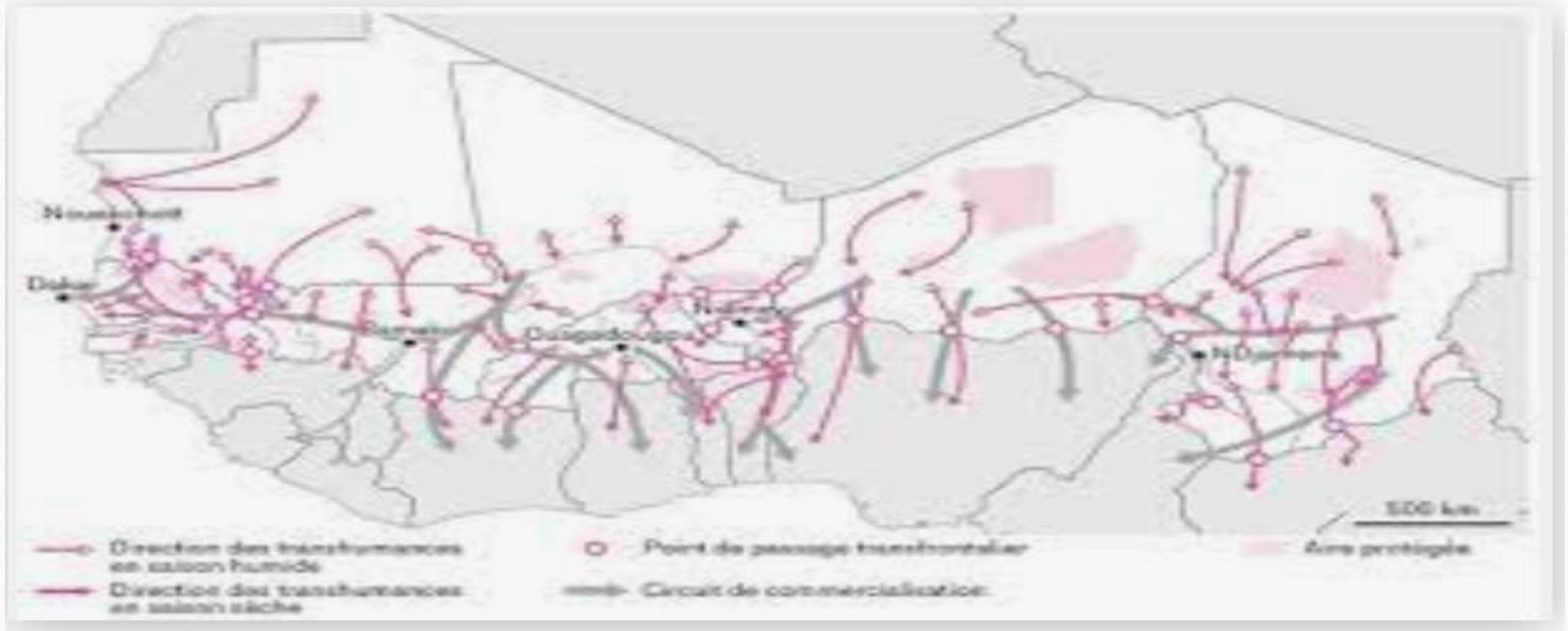
À proprement parler, les nomades suivent un motif irrégulier de mouvement, en contraste avec la transhumance saisonnière où les pâturages sont fixes.

- La transhumance (**du latin trans, « au-delà », et humus, « terre »**), est une composante essentielle du pastoralisme, caractérisée par des mouvements saisonniers réguliers du bétail et de leurs propriétaires qui s'effectuent entre des zones écologiques complémentaires.

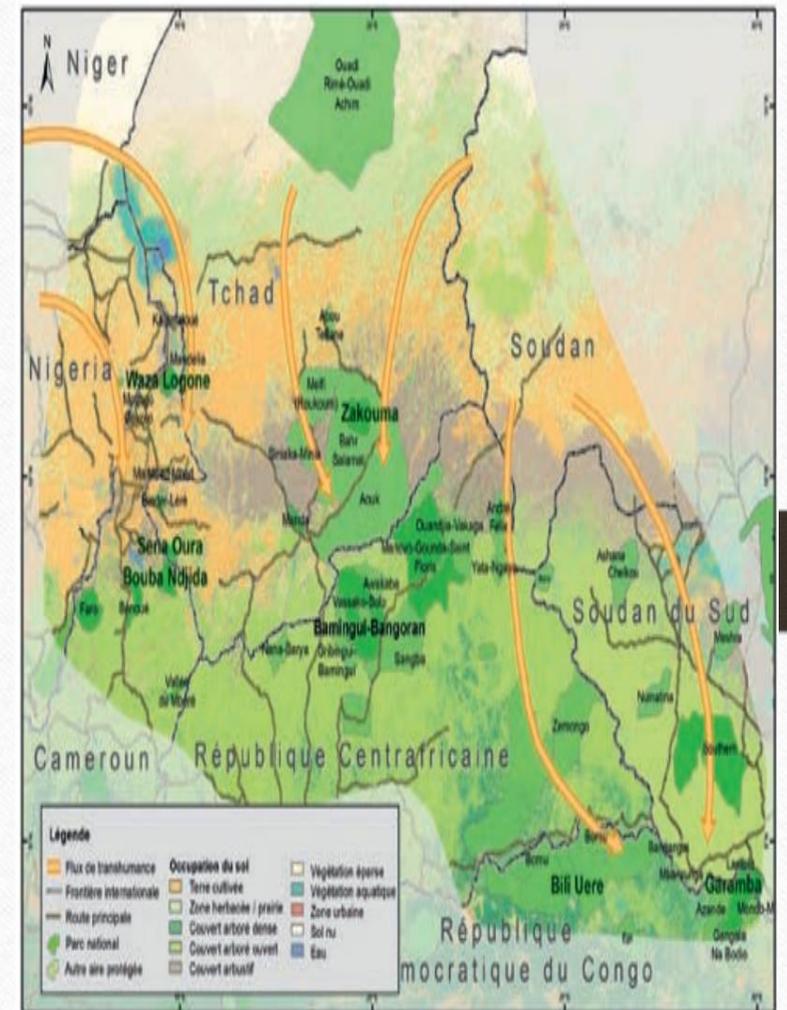
Les troupeaux transhumants partent généralement d'un environnement en déséquilibre et où le pâturage est une denrée rare, vers des zones considérées comme encore bien fournies en cette ressource. Elle modèle, avec une grande diversité de formes, les relations entre les hommes, les animaux et les écosystèmes.

- Il existe deux types de transhumance :
 - la transhumance infra territoriale qui s'opère à l'intérieur du territoire des Etats. Elle est généralement de faible amplitude.
 - la transhumance transfrontalière implique généralement le déplacement saisonnier des animaux et des pasteurs, des zones sahéliennes vers les régions soudaniennes, mais aussi parfois forestière et vice-versa. Cette forme est souvent imbriquée aux flux commerciaux dont une partie est convoyée à pieds, depuis les zones d'élevage vers les marchés de consommation.

- **Dynamiques de la transhumance et les sources de son extension en Afrique centrale :**



La transhumance pastorale n'est pas un phénomène nouveau en Afrique centrale. Des groupes d'éleveurs issus du Soudan, et d'Ouganda traversent les zones humides de haute altitude de l'actuelle RDC depuis le milieu du 18e siècle. Il en est de même des groupes d'éleveurs du Niger et du Nord du Nigeria qui séjournent dans la plaine du Logone pendant une bonne partie de la saison sèche. Les éleveurs soudano-sahéliens se déplacent à l'intérieur et à l'extérieur de la RCA depuis le début du 20e siècle.



- **Au fil du temps, et à cause de l'explosion démographique au sein des populations humaines et du phénomène des changements climatiques, et compte tenu aussi des évolutions constatées au niveau des effectifs des cheptels d'animaux d'élevage, résultant des multiples campagnes de contrôle des épizooties et des parasitoses, les dynamiques pastorales ont poussé le front de la transhumance du bassin du Lac Tchad, vers les régions forestières du Nord du bassin du Congo à la recherche de l'eau et du pâturage qui y sont encore plus abondants.**

- Cette activité a ainsi donné naissance au **néopastoralisme** qui se définit comme une nouvelle forme de propriété absente des troupeaux, une pratique d'élevage qui s'érige en une entreprise florissante, lucrative impliquant aussi des ventes d'armes, et d'autres activités illégales telles que le trafic de drogue.
- Le néopastoralisme a **des impacts sur la biodiversité et la sécurité des populations** et a amené la communauté internationale et les autres instances de décision au niveau des pays, à la considérer comme une question de sécurité économique et sociale et aussi d'une urgence absolue.

II. Nécessité de l'élaboration d'une stratégie sur la transhumance et la mobilité pastorale en Afrique centrale (Vision et Objectifs)

1. Vision de la stratégie

- L'élaboration de cette stratégie dérive de la volonté de la CEEAC d'assurer la déclinaison et la mise en œuvre au niveau régional, des documents cadres continentaux sur le pastoralisme, la résilience et de la réduction des risques et catastrophes y relatifs, ainsi que ceux sur la gouvernance des frontières.

DEPARTMENT OF RURAL ECONOMY AND AGRICULTURE

POLICY FRAMEWORK FOR PASTORALISM IN AFRICA
SECURING, PROTECTING AND IMPROVING
THE LIVES, LIVELIHOODS AND RIGHTS
OF PASTORALIST COMMUNITIES



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE UNIÃO AFRICANA
Addis Ababa, ETHIOPIA P.O. Box 3243
Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7944 Website: www.au.int

Union
Africaine 

Une Afrique intégrée,
prospère et en paix

A white map of Africa is centered on a dark brown background. Several red arrows point towards the borders of the continent, with dashed black lines extending from the arrows to the map's edges. A red and green vertical bar is on the right side of the map.

**Gouvernance
des frontières
en Afrique:
une stratégie de
l'Union africaine**

www.au.africa 

Commission de l'Union africain P.O. Box 3243, Roosevelt Street, W21K19, Addis-Ababa, Éthiopie Tel : +251 (0) 11 551 77 00 Fax : +251 (0) 11 551 78 44

AFRICA REGIONAL STRATEGY
FOR
DISASTER RISK REDUCTION



July 200



- Elle découle également de la volonté des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC de parvenir à une transhumance apaisée dans la région. Celle – ci a été exprimée à la suite d'une réunion du COPAX tenue les 3 et 4 mars 2018 à Libreville, au Gabon, à l'issue de laquelle, il a été décidé que le Secrétariat général de la CEEAC initie une réflexion qui aboutisse à l'élaboration d'une convention régionale sur le pastoralisme et la transhumance en Afrique centrale qui doit logiquement découler de **la mise en place d'une stratégie régionale.**



Actualités

La Déclaration de N'Djamena disponible en téléchargement..

29-01-2019 20:01

[< Aller sur le site Web du PFBC >](#)

Participants

- » 2019 Douala Réunion Experts
- » 2019 Douala Société civile
- » 2019 Douala Conseil Directeur
- » 2019 Douala Note d'information
- » 2019 Douala Logistique
- » Kits du Participants



Bien vouloir télécharger la Décla
Bien vouloir télécharger la Décla

Déclaration de Ndjamena_Final.

FR-Rapport-Expert.pdf (112.8 Ko)

FR_Communiqé final Huis c
NDjamena.pdf (133.4 Ko)

ENG_Final-Communiqé-Ndjam

ENG-Expert-Report.pdf (117.0 K

ENG_Déclaration de Ndjamena.

- Elle trouve également sa justification dans le cadre de la mise en œuvre de la **Déclaration de N'Djamena** selon laquelle toutes les parties prenantes comprenant les enjeux liés aux dynamiques politiques, économiques, sociales, et culturelles qui entourent ce secteur d'activité, cherchent par conséquent à l'encadrer en désignant la structure qui assure son portage politique et institutionnel. La CEEAC ayant le profil de l'emploi, a été choisie pour en être le point d'ancrage. Pour mieux assumer ce rôle, l'institution a décidé de se doter d'une **stratégie régionale sur la transhumance et la mobilité pastorale en Afrique Centrale.**

Cette vision se formule ainsi qu'il suit :

« Une région où la transhumance tant à l'intérieur des pays de la CEEAC qu'au niveau des espaces transfrontaliers de ceux-ci, s'effectue de manière intégrée, dans la sécurité, la stabilité, la préservation de l'environnement, afin qu'elle contribue au développement économique, social et culturel des peuples, pour une prospérité partagée... »

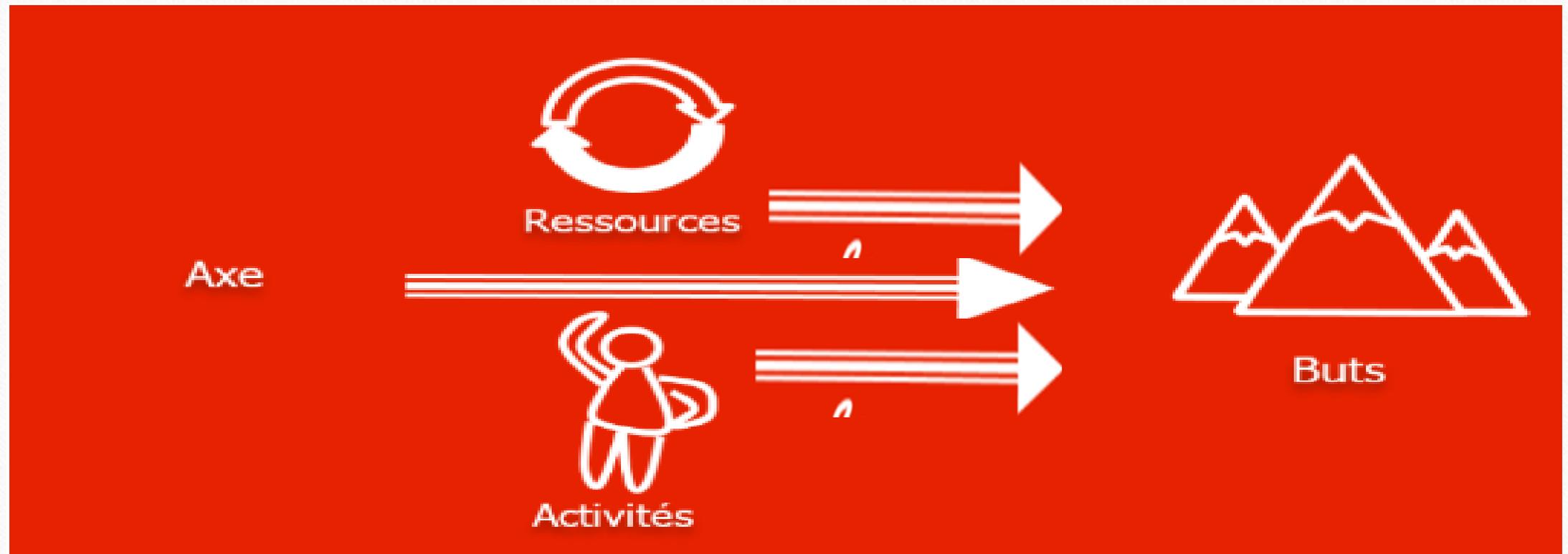
2. Les objectifs de la stratégie

- a) Mettre en place un cadre institutionnel et juridique de la transhumance qui tienne compte de tous les acteurs concernés, et du contexte environnemental, économique, social et culturel des différents pays et peuples de la région.

- b) Renforcer les capacités de résilience des éleveurs face aux changements climatiques, lesquels sont à l'origine des crises pastorales à répétition et apporter des solutions aux défis sécuritaires et sanitaires qui en résultent.

- c) Exploiter les savoirs – faire traditionnels des pasteurs, le potentiel génétique de leurs troupeaux, en vue de produire des biens et services écosystémiques, et participer au développement économique, social et culturel de la région, dans un environnement de paix et de sécurité, et dans le respect de la préservation de la biodiversité.
- d) Collecter les données statistiques sur la transhumance grâce aux logiciels appropriés, les analyser, en vue d'obtenir des informations objectivement vérifiables, qui serviront d'aide à la décision.

III. Les différents axes de la stratégie



Axe 1 : Mise en place du cadre législatif et réglementaire

Résultat 1.1: Le foncier agropastoral est sécurisé

Résultat 1.2 : Les conflits agropastoraux sont atténués et l'accès aux aires protégées est limité

Résultat 1.3: Un Certificat international sur la transhumance et la mobilité pastorale est élaboré, disponible et mis en application



Axe 2 : Amélioration de la résilience des systèmes d'élevages pastoraux et réduction des risques et catastrophes y afférents

Résultat 2.1: Les espèces animales résilientes adaptées au pastoralisme sont identifiées, et protégées

Résultat 2.2: Les facteurs favorisant l'apparition des risques et catastrophes sur les ressources pastorales sont identifiés et contrôlés

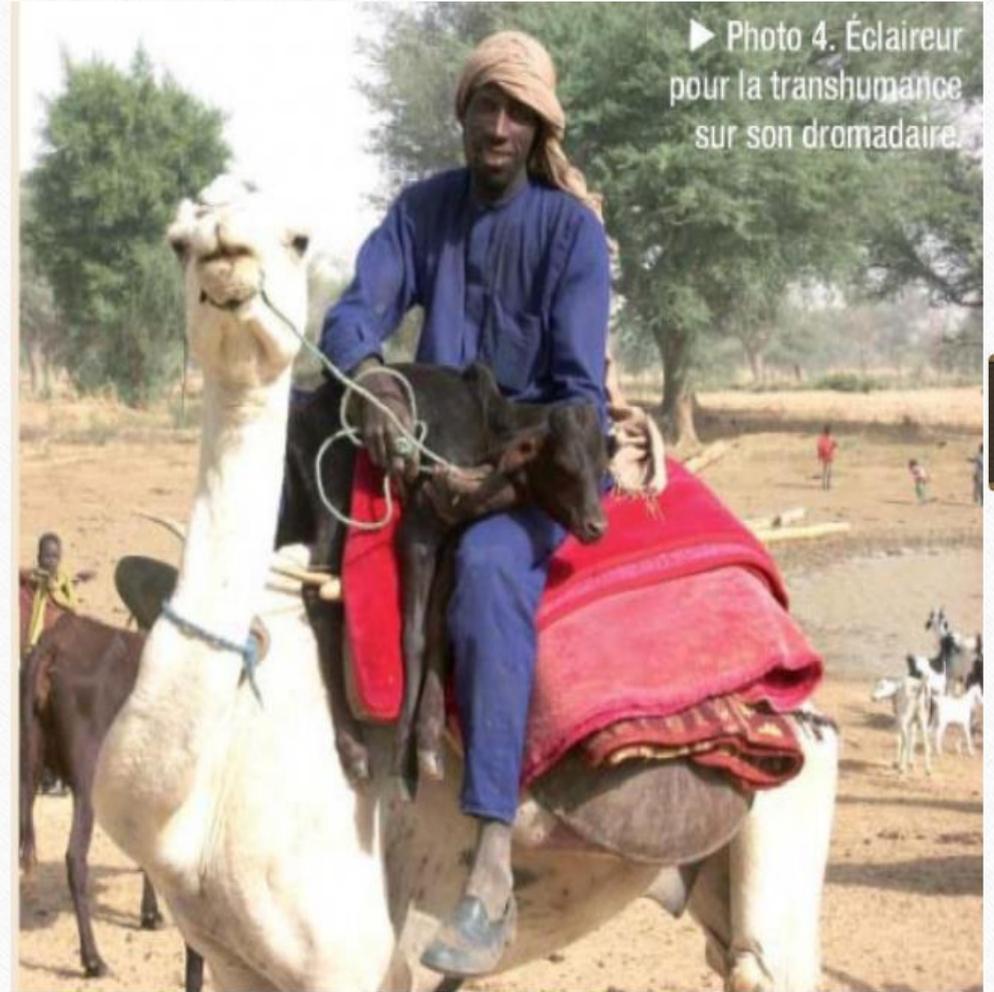
Résultat 2.3: Les capacités des acteurs sur la gestion des risques sont renforcées



Axe 3 : Savoir-faire traditionnels et activités culturelles

Résultat 3.1: La Patrimonialisation de la transhumance est acquise

Résultat 3.2: La promotion du tourisme pastoral est assurée



► Photo 4. Éclaireur pour la transhumance sur son dromadaire.

Axe 4 : Développement économique et social

Résultat 4.1: L'étude sur l'impact du pastoralisme sur la préservation du capital naturel, et l'évaluation de l'ensemble des services écosystémiques rendus par ce mode d'élevage en Afrique centrale, sont réalisées

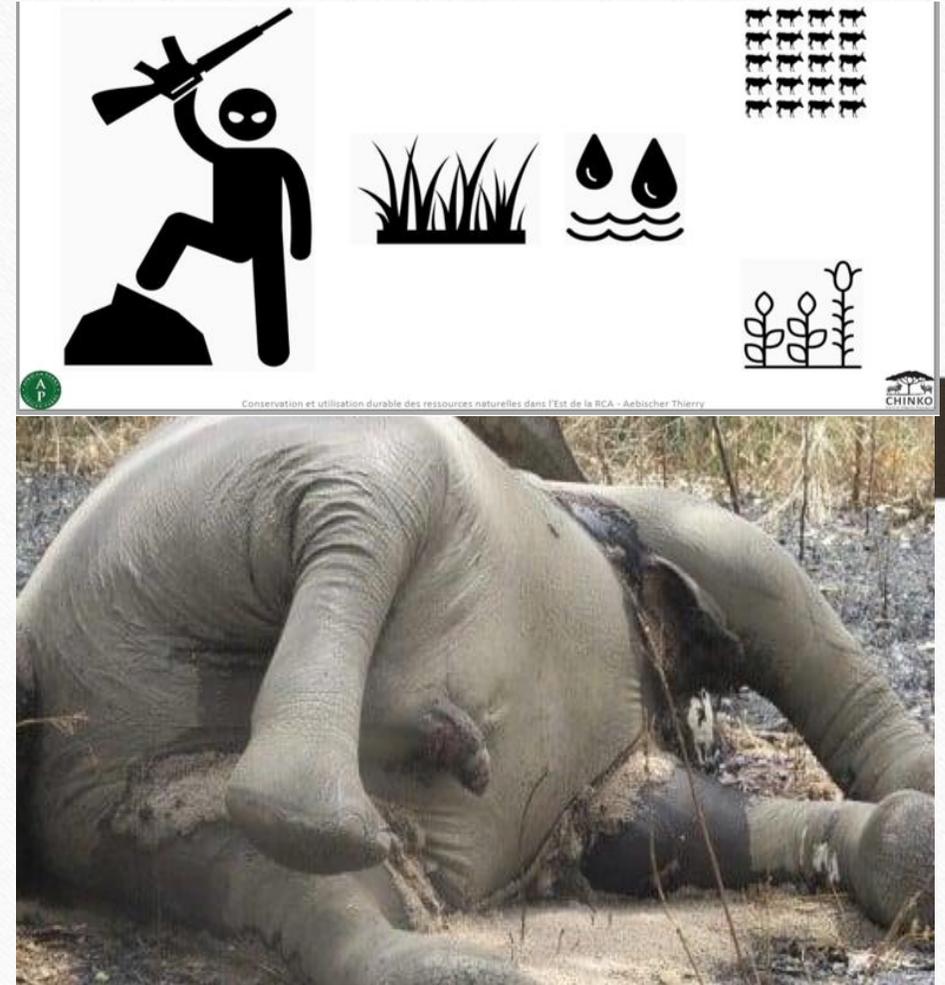
Résultat 4.2: Les infrastructures sociales, zoosanitaires et commerciales sont améliorées

Résultat 4.3: Les mécanismes financiers pour le développement du système pastoral sont mis en place

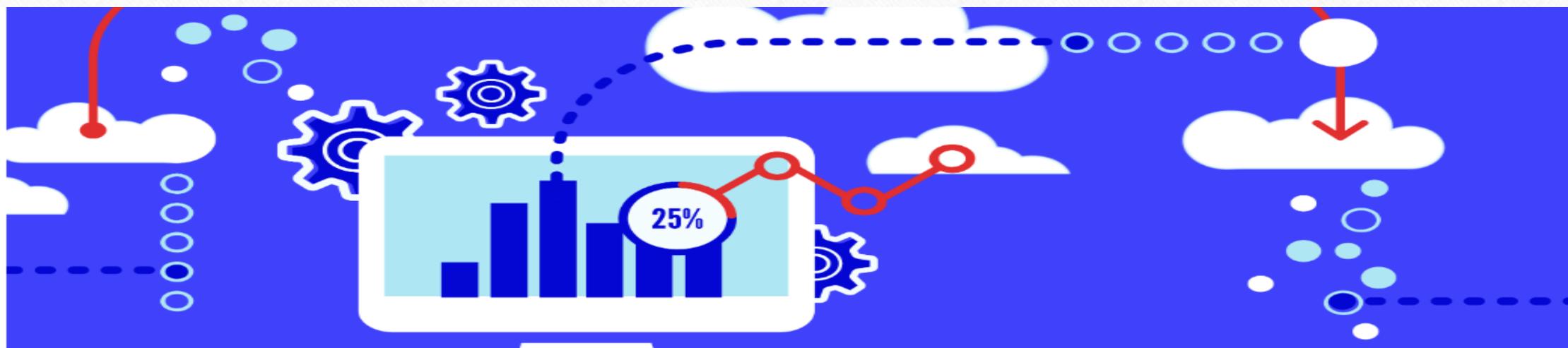
Résultat 4.4: L'aspect genre est pris en compte

Axe 5 : Sécurité, et contrôle de la criminalité transfrontalière

- Résultat 5.1: Les risques de formation des groupes terroristes et les trafics illicites sont réduits et leur impact sur les communautés est sensiblement atténué
- Résultats 5.2: La préservation de l'environnement et de la biodiversité est assurée.



Axe 6 : Collecte des données statistiques liées à la tranhumance et Gestion des connaissances



Maitrise des flux
du bétail

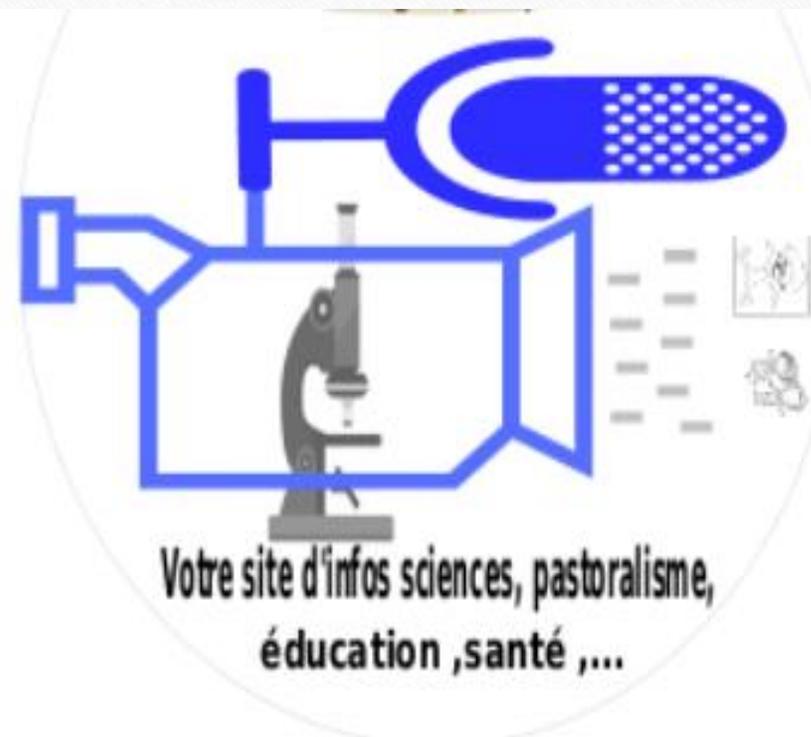


- **Résultat 6.1: Les capacités des acteurs concernés sont renforcées**
- **Résultat 6.2: Les données et informations sur la transhumance pour une meilleure prise de décisions concernant cette activité sont collectées, analysées et diffusées**

Axe 7: Recherche et Innovation, Formation et Communication

Résultat 7.1: Les instituts de recherche sur le pastoralisme sont identifiés et obtiennent des fonds pour des études et de formation conduisant à la durabilité de cette activité

Résultat 7.2: Un plan de communication sur le pastoralisme est élaboré et opérationnalisé pour informer le grand public sur la rationalité de cette activité



Axe 8 : Portage Politique et Institutionnel, Diplomatie et Gouvernance

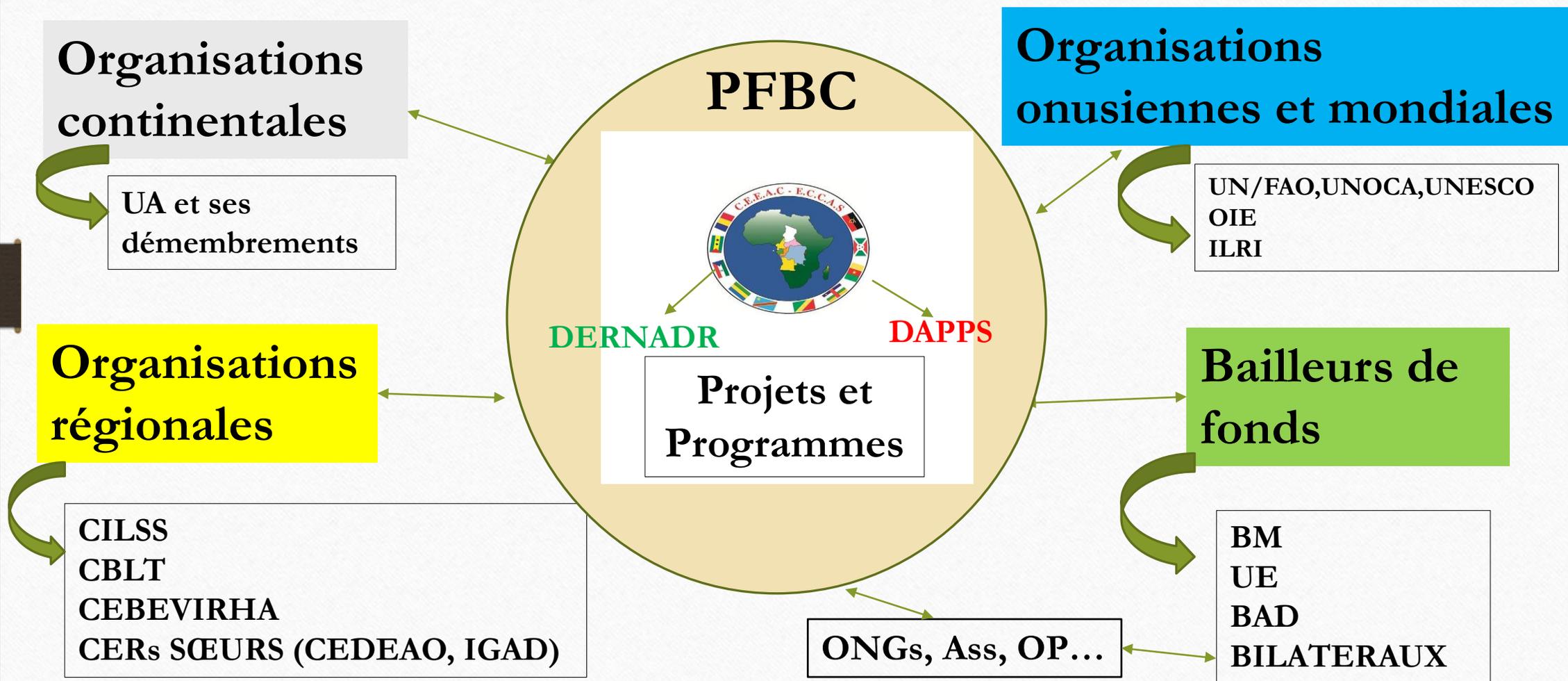


Résultat 8.1: Le cadre institutionnel et les organes de gouvernance de la transhumance mis en place et opérationnels

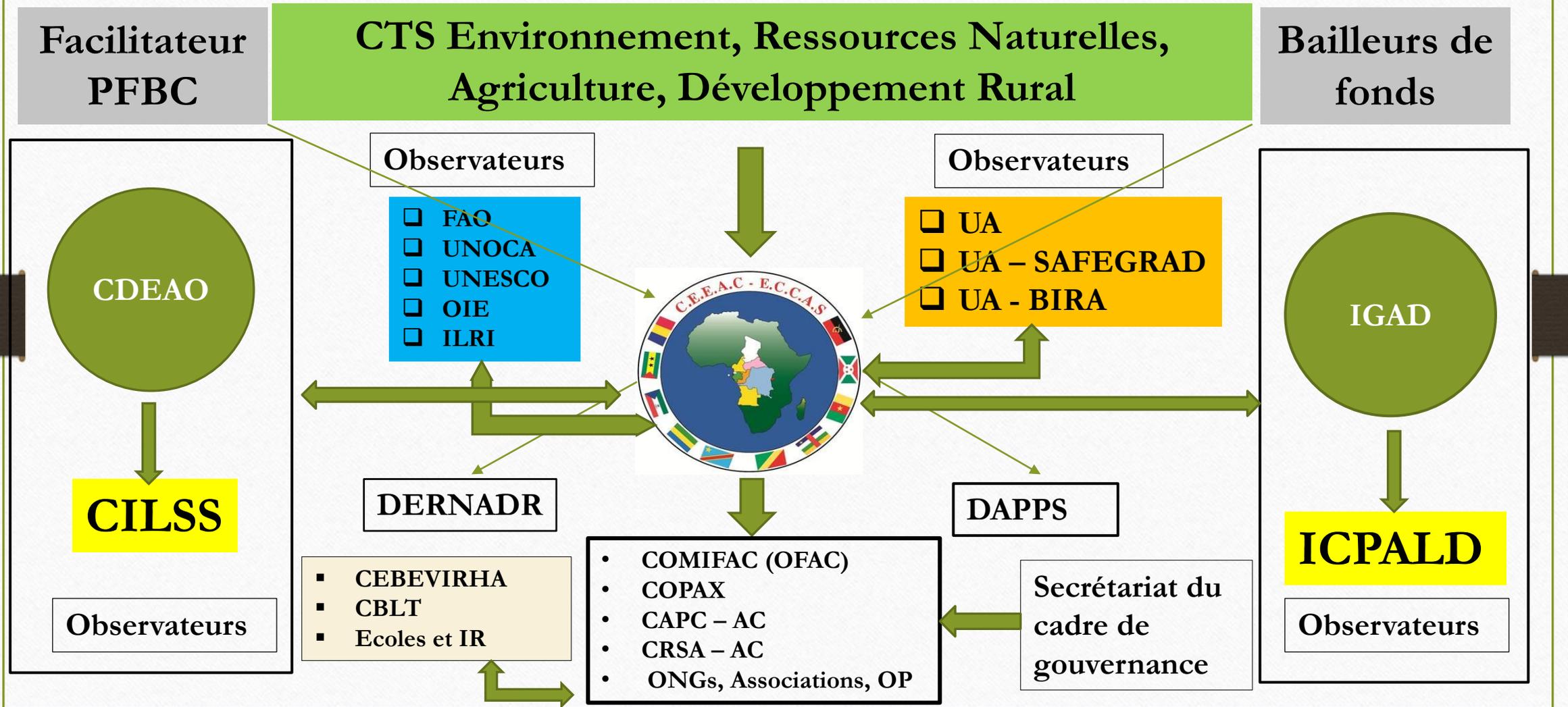
Résultat 8.2: Les fonds permettant la mise en œuvre des activités de transhumance et de mobilité pastorale conformément à la Déclaration de N'Djamena sont mobilisés et les mécanismes financiers pour y accéder sont mis en place



Mise en place du dispositif institutionnel et organisationnel qui traite les questions liées à la transhumance et la mobilité pastorale en Afrique centrale



Mise en place d'un cadre de gouvernance de la stratégie de la CEEAC



▪ **Organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds**
(Résultat 8.2)

La CEEAC avec l'appui technique du PFBC et d'autres partenaires stratégiques, prendra le leadership pour organiser une conférence des bailleurs de fonds pour mobiliser les ressources nécessaires qui serviront à financer toutes les activités relatives à la transhumance au sein de l'espace PFBC. Il s'agira entre autres :

- ✓ La stratégie régionale de la CEEAC
- ✓ Les stratégies des Etats membres de la CEEAC
- ✓ Les stratégies des Etats membres de la CEDEAO et de l'IGAD qui sont concernés ainsi que celles de ces deux CERs

IV. Modalités de mise en oeuvre de la stratégie



1. Rôles des différents acteurs

- La CEEAC doit dans un premier temps procéder à la revue et reformulation du document de sa Politique Agricole Commune (PAC – CEEAC) avec l'appui de la FAO et de l'UA – BIRA en y incluant un axe sur la transhumance et la mobilité pastorale
- La CBLT, la CEBEVIRHA/CEMAC et le Centre Régional de Santé Animale de l'Afrique Centrale (CRSA – AC) en tant qu'institution spécialisée de la CEEAC concernant les aspects sanitaires, tous basés à N'Djamena au Tchad, l'ICPALD/EAC, et les différentes ONGs et associations concernées seront mis à contribution pour opérationnaliser sur le terrain, les activités de la stratégie.

- La COMIFAC basée à Yaoundé au Cameroun, par l'entremise de l'OFAC assurera la collecte des données statistiques sur les mouvements du bétail
- Le Centre d'Application et de Prévision Climatique de l'Afrique Centrale (CAPC – AC) basé à Douala au Cameroun se chargera de la fourniture des données et informations météorologiques

- Sur le plan de la diplomatie et de la coopération inter régionale, la CEEAC a signé un Mémorandum d'Entente avec la CEDEAO. Elle est en train de se préparer à signer un document similaire avec l'IGAD.



Mémorandum d'Entente

PORTANT SUR LA COOPERATION MULTISECTORIELLE

Entre

La Communauté Economique des États de l'Afrique Centrale
(CEEAC)

Et

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
(CEDEAO)



Secrétariat de l'IGAD
Avenue Georges Clemenceau
B.P. 2653 Djibouti République de
Djibouti
Tél. : (+253) 21 354050
Fax (+253) 21 356994/21 353520



Commission de la CEEAC sis
Haut de Gué, Gué,
BP: 2112 Libreville – République
Gabonaise
Tél. + (241) 11 44 47 31

Protocole d'accord de Coopération multiseCTORielle

Entre

L'Autorité intergouvernementale pour le développement
(IGAD)

Et

La Communauté économique des États de l'Afrique centrale
(CEEAC)

- Sur le plan bilatéral voire multilatéral, des MoU sont en train d'être signés entre les différents pays membres de la Déclaration de N'Djamena dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière



Niger



Nigeria



Cameroun



Tchad



Soudan



Sud Soudan



RCA



RDC

2. Budget de la stratégie



Résultats		Budget USD 1 500 000	Délais (2023 -2027)				
			23	24	25	26	27
Axe 1	Résultat 1: Le foncier agropastoral est sécurisé	USD 500 000					
	Résultat 2 : Les conflits agropastoraux sont atténués et l'accès aux aires protégées est limité	USD 500 000					
	Résultat 3: Un Certificat international sur la transhumance et la mobilité pastorale est élaboré, disponible et mis en application	USD 500 000					

Résultats		Budget USD 1000 000	Délais (2023 -2027)				
			23	24	25	26	27
Axe 2	Résultat 1: Les espèces animales résilientes adaptées au pastoralisme sont identifiées, et protégées	USD 300 000					
	Résultat 2: Les facteurs favorisant l'apparition des risques et catastrophes sur les ressources pastorales sont identifiés et contrôlés	USD 500 000					
	Résultat 3: Les capacités des acteurs sur la gestion des risques sont renforcées	USD 200 000					

Résultats		Budget USD 500 000	Délais (2023 -2027)				
			23	24	25	26	27
Axe 3	<u>Résultat 1:</u> La Patrimonialisation de la transhumance est acquise	USD 300 000					
	<u>Résultat 2:</u> La promotion du tourisme pastoral est assurée	USD 200 000					

Résultats		Budget USD 5000 000	Délais (2023 -2027)				
			23	24	25	26	27
Axe 4	Résultat 1: L'étude sur l'impact du pastoralisme sur la préservation du capital naturel, et l'évaluation de l'ensemble des services écosystémiques rendus par ce mode d'élevage en Afrique centrale, sont réalisées	USD 5 00 000					
	Résultat 2: Les infrastructures sociales, zoosanitaires et sont améliorées	USD 4 000 000					
	Résultat 3: Les mécanismes financiers pour le développement du système pastoral sont mis en place	USD 200 000					
	Résultat 4: L'aspect genre est pris en compte	USD 300 000					

Résultats		Budget USD 1 500 000	Délais (2023 -2027)				
			23	24	25	26	27
Axe 5	<u>Résultat 1</u> : Les risques de formation des groupes terroristes et les trafics illicites sont réduits et leur impact sur les communautés est sensiblement atténué	USD 1000 000					
	<u>Résultats 5.2</u> : La préservation de l'environnement et de la biodiversité est assurée.	USD 500 000					

Résultats		Budget USD 1000 000	Délais (2023 -2027)				
			23	24	25	26	27
Axe 6	Résultat 1: Les capacités des acteurs concernés sont renforcées	USD 500 000					
	Résultat 2: Les données et informations sur la transhumance pour une meilleure prise de décisions concernant cette activité sont collectées, analysées et diffusées	USD 500 000					

Résultats		Budget USD 1 500 000	Délais (2023 -2027)				
			23	24	25	26	27
Axe 7	Résultat 1: Les instituts de recherche sur le pastoralisme sont identifiés et obtiennent des fonds pour des études conduisant à la durabilité de cette activité	USD 1 000 000					
	Résultat 2: Un plan de communication sur le pastoralisme est élaboré et opérationnalisé pour informer le grand public sur la rationalité de cette activité	USD 500 000					

Résultats		Budget USD 2 000 000	Délais (2023 -2027)				
			23	24	25	26	27
Axe 8	Résultat 1: Le cadre institutionnel et les organes de gouvernance de la stratégie de transhumance mis en place et opérationnels	USD 1000 000					
	Résultat 2: Les fonds permettant la mise en œuvre des activités de transhumance et de mobilité pastorale apaisées conformément à la Déclaration de N'Djamena sont mobilisés et les mécanismes financiers pour y accéder sont mis en place	USD 1000 000					

Axes		Budget USD	Délais (2023 -2027)				
			23	24	25	26	27
Axe 1		USD 1 500 000					
Axe 2		USD 1 000 000					
Axe 3		USD 500 000					
Axe 4		USD 5 000 000					
Axe 5		USD 1 500 000					
Axe 6		USD 1 000 000					
Axe 7		USD 1 500 000					
Axe 8		USD 2 000 000					
Total		USD 14 000 000					

V. Conclusions et Recommandations

1. Conclusion

- Il était urgent de mettre en place une stratégie sur la transhumance et la mobilité pastorale en Afrique centrale pour non seulement sauvegarder cette activité au regard de son importance économique et des valeurs socio-culturelles qu'elle incarne, mais également pour faire face aux défis sécuritaires et environnementaux qui émergent dans le sillage de la dynamique qui pousse ses frontières à l'intérieur du bassin du Congo.

2. Recommandations

- Revoir ou élaborer les politiques et les stratégies de développement du secteur agricole au sens large du terme, avec des axes concernant l'élevage et notamment les systèmes pastoraux, et un accent particulier sur la transhumance infra territoriale et transfrontalière, assorties des lois et règlements y relatifs.
- Restaurer, développer des plans d'utilisation des terres, en collaboration avec les éleveurs transhumants et les agriculteurs sédentaires dans les principales zones de transhumance afin d'éviter les conflits.

- Organiser les fora de dialogue regroupant tous les acteurs de la transhumance (agents des services étatiques, les collectivités locales décentralisées, les chefferies traditionnelles, les représentants de la société civile) avec des facilitateurs issus de la communauté internationale.
- Mettre en place des plans pour améliorer la résilience des éleveurs face aux changements climatiques.
- Recenser les savoir – faire traditionnels des éleveurs et développer les moyens de sauvegarde et œuvrer également pour l'épanouissement du trésor culturel du pastoralisme.

- Développer les infrastructures pastorales pour améliorer la production et la productivité des élevages.
- Déployer les forces de sécurité dans les zones à haute intensité de braconnage (aires protégées) pour la protection de la biodiversité.
- Mise en place d'un réseau de collecte de données et d'une plateforme régionale multisectorielle d'analyse et de suivi sur la transhumance et la lutte antibraconnage avec des outils technologiques appropriés tels que Transhumance Tracking Tool.

- Assurer le portage politique et institutionnel de la Déclaration de N'Djamena et mobiliser les fonds nécessaires pour assurer un pastoralisme apaisé en Afrique centrale et par delà, au niveau du continent africain dans son ensemble.

MERCI DE VOTRE ATTENTION



POUR UNE TRANSHUMANCE APAISEE